

TÉMOIGNAGES DE PARTENAIRES

OBJECTIFS DE L'ANIMATION Permettre aux jeunes de réfléchir et de s'exprimer sur la notion de partenariat à partir de témoignages d'acteurs.

RESSOURCES NÉCESSAIRES

- Les textes ci-joints (n'en retenir que le nombre voulu) ;
- Des extraits du Caravansérail peuvent également servir de ressources ; vous pouvez aussi choisir des textes provenant de vos propres sources.

TEMPS NÉCESSAIRE
1 heure

NOTIONS CLÉS ABORDÉES

Le partenariat vu par le CCFD-Terre Solidaire

Le CCFD-Terre Solidaire a toujours eu la conviction que le développement est l'affaire de tous et qu'au sein des populations locales se trouvent les acteurs de développement les plus efficaces. Il a fait le choix de soutenir les initiatives portées et mises en œuvre par des associations locales pour faire évoluer leurs conditions de vie, tout en favorisant leur autonomie, sans distinction de religion. Au-delà de la stricte relation financière, le partenariat est une relation qui comporte la réflexion commune, la mise en réseau de partenaires travaillant dans une même zone géographique ou sur une même thématique. Il favorise par ailleurs, la prise de parole directe de ces acteurs auprès du public et, également, leur participation à des manifestations internationales, leur permettant ainsi de s'impliquer directement dans des lieux d'échanges ou de décisions.

POINTS D'ATTENTION POUR L'ANIMATEUR

Il n'y a pas de bon ou de mauvais positionnement. Chacun choisit le texte qui lui parle le plus.

Penser à faire s'exprimer chacun des jeunes.

DÉROULEMENT DE L'ANIMATION

Au préalable, l'animateur aura affiché sur les murs de la salle les textes ou citations.

1. Les jeunes lisent tous les textes (15 mn). Chacun se positionne ensuite à côté du texte qui lui parle le plus. Des groupes se forment.
2. Entre participants ayant choisi le même texte, inciter à la discussion : « Pourquoi ce texte m'a touché ? », « En quoi ce texte m'interroge-t-il ? », « Qu'est-ce qu'il m'apprend ? ». Un rapporteur est nommé pour restituer la réflexion du groupe lors de la mise en commun (20 mn).
3. En plénière, chaque rapporteur partage la réflexion de son groupe. Un débat peut suivre (25 mn).

Dom Helder Camara, évêque brésilien

« Ne nous envoyez pas seulement de l'argent, ne venez pas seulement chez nous pour « faire du bien », mais travaillez pour transformer votre vie, votre société pour qu'elle ne continue pas d'exploiter les pays pauvres ! »

Un animateur paysan, du Sénégal

« Parfois, la confiance d'un partenaire se fait vis-à-vis d'une seule personne et pas vis-à-vis de l'association dont celle-ci fait partie. Mais cette personne doit penser à sa structure. Elle doit avoir des confrères. Il faut un transfert de confiance à un groupe, pas à une seule personne ».

Un membre d'une association de Haute-Savoie

« Pour moi, le partenariat c'est plusieurs personnes qui travaillent ensemble dans un même but et où chacune de ces personnes apporte ses compétences ».

Extrait du projet associatif de la Délégation catholique pour la coopération (DCC)

« La DCC et ses partenaires des pays du Sud interviennent dans une logique de co-construction, basée sur une relation de confiance, de transparence et de réciprocité. Le partenaire local conserve son autonomie de décision, de dialogue et de concertation ».

Xavier Ricard, directeur du partenariat international au CCFD-Terre Solidaire.

Le partenariat pour le développement : un « Pont entre les hommes »

« En inventant, en 1961, le partenariat au service du développement, le CCFD-Terre Solidaire n'envisageait probablement pas toute la valeur que prendrait, dans le temps, cette relation entre des hommes et des femmes animés par une même ambition : changer le monde. Partenariat. Ce mot cache bien son jeu. Il est fait « d'accords » et de « compréhension », d'apprentissage de la différence et de vision commune. Rien qui, aujourd'hui, ne puisse être entendu comme synonyme de rupture, d'alternative, de bouleversement. Pourtant, depuis cinquante ans, le CCFD-Terre Solidaire est acteur et témoin de la force de transformation sociale dont est porteuse cette alliance. Le partenariat, par nature, a vocation à transformer le monde. Le partenariat pour le développement se fonde sur la réalisation d'un objectif commun où chacun des partenaires « est engagé par l'autre ». Cet engagement mutuel va au-delà d'une relation contractuelle : il est le juste « milieu » d'où peut émerger un « bien commun ». Quel que soit le domaine – agriculture durable, biodiversité, éducation... –, la relation partenariale étend la sphère de ces « biens communs », universels, qui ont vocation à être partagés par tous. Le partenariat élargit ainsi notre part d'humanité et contribue à réorganiser les sociétés autour des principes de justice sociale et de solidarité. Le partenariat invite à faire, à s'engager, à se déplacer. En effet, l'action des partenaires – le CCFD-Terre Solidaire et les organisations dans les pays du Sud – a pour objet de rendre les citoyens « acteurs » de leur propre développement. Il ne s'agit pas seulement d'une position morale contre l'assistanat, mais d'un principe de réalité : seules les populations concernées peuvent réellement et durablement changer leurs conditions d'existence. Les projets hors-sol pensés depuis le Nord n'ont pas d'avenir au Sud. Aussi, le CCFD-Terre Solidaire privilégie l'appui aux dynamiques sociales existantes au cœur des sociétés civiles des pays du Sud et favorise parmi ces acteurs, ceux qui, à l'occasion de processus de transformations historiques (rappelons-nous le Printemps arabe !), cherchent à accorder à la société et aux citoyens la première place. »